



Paris, le 07 septembre 2017

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
Ministre de l'Education nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous dénonçons la suppression massive des contrats aidés à l'Education nationale. Elle laisse sans emploi des milliers de personnes engagées dans la vie des écoles et des établissements tout en privant le service public d'Education, comme d'autres services publics, de leur apport.

Nos organisations jugent que l'arrêt brutal de tout renouvellement de contrat et de toute nouvelle embauche d'emploi-aidés, personnels investis dans des missions essentielles à l'école, va mettre à mal le fonctionnement de l'Ecole.

Dans le domaine de l'accompagnement des élèves en situation de handicap, les besoins ne cessent de croître. Avec cette suppression massive, la promesse d'un accompagnement pour tous les élèves qui en ont un besoin reconnu est compromise.

S'agissant de l'assistance administrative aux directeurs d'école, les mesures prises ces dernières années ne suffisent pas pour alléger les tâches bien réelles des directeurs et directrices d'école. Les emplois d'aide à la direction d'école (AADE) étaient une première réponse aux besoins dans les écoles, permettant aux directrices et directeurs de se consacrer dans une certaine mesure à leurs missions.

Il n'est donc pas possible de priver les écoles et les directeurs et directrices de ce soutien. Il faut désormais construire des solutions pérennes.

Concernant les personnels déjà en poste, la mesure les renvoie au chômage dans un contexte dégradé de retour à l'emploi, sans avoir pu bénéficier de la durée maximum de contrat et ni de la formation professionnelle leur permettant une réinsertion sur le marché du travail.

Nos organisations syndicales dénoncent fermement ces suppressions, exigent le maintien et le retour de ces personnels sur leurs emplois et demandent qu'ils bénéficient d'une formation qualifiante dans la perspective d'un emploi statutaire. Dans le même temps, nous demandons que toutes les écoles bénéficient d'une aide administrative pérenne.

Au vu de l'urgence, nous sollicitons une entrevue dans les meilleurs délais pour envisager les réponses à apporter à cette situation.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au bon fonctionnement du service public d'éducation.

**Francette POPINEAU**  
Co-Secrétaire Général  
SNUipp-FSU

**Norbert TRICHARD**  
Secrétaire Général  
SNUDI-FO

**Patrick DESIRÉ**  
Secrétaire Général  
UNSEN-CGT Educ'Action

**Stéphane CROCHET**  
Secrétaire Général  
SE-UNSA

**Catherine NAVE-BEKHTI**  
Secrétaire Générale  
SGEN-CFDT

